

# école de la construction!

fédération vaudoise des entrepreneurs

**Certificat fédéral de capacité  
constructeur-trice de routes  
selon l'art. 32 OFPr**



**Partenariat:**

Fédération  
Neuchâteloise des  
Entrepreneurs

Les constructeurs de routes **réalisent et entretiennent notre réseau routier** afin qu'il supporte le très lourd flux journalier de véhicules.

Les constructeurs de routes prennent en charge les travaux de construction de routes et de places.

Ils **sécurisent** le chantier par une signalisation appropriée; la construction proprement dite de la route commence après les mesures.

Ils doivent alors prendre en compte la topographie des lieux car les fondations nécessaires dans un terrain plat sont différentes de celles nécessaires en montagne. Au cours de cette phase, les constructeurs de routes **posent également des conduites électriques, de télévision, d'eau**. Ils installent des canaux d'évacuation pour les eaux usées.

Sur les fondations terminées, ils **posent les bordures** puis appliquent un revêtement en béton bitumineux sur la route et les trottoirs.

Cette profession compte parmi les professions de la construction des voies de communication, comme les monteurs de voies, les constructeurs de chapes et de sols industriels, les paveurs, les constructeurs de fondations.

Leur travail est la construction de voies de communication les plus diverses: routes, voies ferrées, terrains de sport, revêtements industriels.

Ces ouvrages sont tous les jours exposés à d'importantes sollicitations par les véhicules, les machines, la charge des bâtiments et doivent donc être construits dans la meilleure qualité.

<b>Objectif</b>	Obtenir le CFC de constructeur-trice de routes Ce certificat fédéral de capacité donne également accès à l'Ecole de chef d'équipe du bâtiment et du génie civil
<b>Conditions d'admission</b>	Etre âgé de 23 ans au minimum au début du cours Avoir de bonnes notions du français  Pouvoir justifier par un ou des certificats de travail d'une activité de 5 ans au moins dans le domaine professionnel concerné  La période pendant laquelle se déroule la formation est prise en compte dans les conditions minimales requises aux examens.
<b>Certification</b>	Certificat fédéral de capacité de constructeur-trice de route
<b>Frais d'inscription</b>	1 <sup>er</sup> cycle : CHF 2'500.-- sous réserve de modification 2 <sup>ème</sup> cycle : CHF 2'500.-- sous réserve de modification - <ul style="list-style-type: none"><li>- <i>Toute annulation de la part du participant ou de la participante doit être effectuée par écrit 15 jours avant le début du cours sous déduction d'une participation financière aux frais administratifs.</i></li><li>- <i>Tout cours débuté est entièrement dû.</i></li><li>- <i>La direction de l'école se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscription.</i></li><li>- <i>Les inscriptions sont limitées et seront prises en compte par ordre d'arrivée.</i></li><li>- <i>Les candidats sont tenus d'assurer un taux de fréquentation minimal de 80% selon le règlement de l'école.</i></li><li>- <i>La participation au cours dépend du paiement de la finance d'inscription.</i></li><li>- <i>Pour les autres cas, le règlement de l'école (disponible gratuitement au secrétariat) est applicable</i></li></ul>
<b>Aide financière</b>	Les participants se renseigneront auprès des administrations de leur canton de domicile Les participants vaudois s'adresseront à l'Ecole de la construction
<b>Durée</b>	Deux cycles de formation répartis sur deux ans, soit 600 périodes  Plusieurs samedis et un soir par semaine + 2 semaines complètes de pratique par cycle
<b>Dates</b>	1 <sup>er</sup> cycle : de septembre à mai tous les deux ans 2 <sup>ème</sup> cycle : de septembre à mai tous les deux ans  Examens en mai - juin à la fin du 2 <sup>ème</sup> cycle
<b>Délai d'inscription</b>	1 <sup>er</sup> juin tous les deux ans
<b>Renseignements et inscriptions</b>	<b>Coordonnées en bas de page</b>

## Cours de perfectionnement, A32M

Thèmes	Branches	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>ème</sup> cycle	Total
<b>Travail pratique</b>	Travaux de maçonnerie			
	Travaux de béton et béton armé			
	Pavage et bordure	80	80	160
	Travaux spéciaux, canalisation			
	Travaux de nivellement et implantation			
<b>Connaissances professionnelles</b>	Dessin professionnel			
	Calcul professionnelle	140	140	280
	Connaissance des matériaux			
	Connaissance de la construction			
<b>Culture générale</b>	Français			
	Education civique	80	80	160
	Connaissances commerciales			
<b>Total du nombre de périodes</b> <i>sous réserve de modifications</i>		300	300	600